

## Le rachat des Senioriales en 2007 par « Pierre et Vacances »

Dans un communiqué que l'on trouve toujours sur internet (voir ci-après), nous relevons les motivations du groupe à racheter les « Senioriales » le 15 mai 2007 :

« Cette acquisition représente pour le groupe Pierre et Vacances un développement complémentaire et rentable »...

Le « confort » est abordé, sauf que, année après année, la qualité et les aménagements eux-mêmes ont été remis en cause.

« **Plain-pied** » ? A Grasse un escalier de 20 marches pour accéder à l'un des quatre bâtiments ! Et des douches avec une marche !

« **Salle de bains ergonomique** » ? Même pas le respect d'un receveur de douche « en grès » (Grasse) comme mentionné dans le descriptif qui précise les principales réalisations ! Même pas une barre de maintien dans la douche pour des seniors !

« **Résidences surveillées par un gardien logé sur place à l'année** » ? Mais qui, en définitive, ne peuvent l'être car la loge est mal située (à l'opposé de l'entrée de la résidence), le gardien a des horaires « de bureau », ils s'arrêtent le plus souvent le vendredi soir et il n'est pas remplacé lors des absences ou des congés ! Un coût exorbitant pour les résidences !

« Animatrice présente tous les après-midi » ? Mais, petit à petit, cette règle disparaît, un jour est supprimé dans la semaine, puis les animations ne sont plus les mêmes ou ne concernent plus que quelques personnes !

« Maisons (ou appartements) vendues en pleine propriété » ? Dès la loi « Scellier » les logements ont été proposés à des investisseurs dans le seul but de les louer et non d'y vivre eux-mêmes !

